

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 10 janvier 2017, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Serge Breton et Laurence Andrée Lavigne, conseillers et conseillères, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présent M Jérémie Tremblay, directeur général adjoint.

01-01-17
Ordre du jour

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

02-01-17
Procès-verbaux
13 décembre

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 13 décembre 2016 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉ

03-01-17
Comptes
municipaux

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	38 974.04 \$
Compte à payer :	<u>81 678.05 \$</u>

Total des paiements	120 652.09 \$
---------------------	---------------

ADOPTÉ

04-01-17
Indexation
salaires

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le salaire des employés municipaux soit augmenté de 1,5% pour l'année 2017, en excluant les employés ayant signé un contrat de travail en septembre et novembre 2016.

ADOPTÉ

05-01-17
Mairesse
suppléante

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer Mme Manon Lambert, mairesse suppléante pour l'année 2017.

ADOPTÉ

06-01-17
Avis recom-
mandé taxes
en retard

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à transmettre par courrier recommandé, un dernier avis aux propriétaires ayant des taxes dues.

De plus, la municipalité est autorisée à charger des frais d'administration, de poste et la désignation notariée pour les dossiers de vente pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉ

07-01-17
Adhésion
ADMQ

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité de défrayer la cotisation annuelle et l'assurance de Suzanne Savage, directrice générale et la cotisation pour Jérémie Tremblay, directeur général adjoint à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec au montant total de 1 346.00 \$, incluant les taxes applicables et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ

08-01-17
Adhésion
S.P.A.A.

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente avec la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 au coût de 1.97 \$ par 676 habitants, pour un montant total de 1 331.72 \$ et que la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ

09-01-17
Achat
abat-poussière

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'environ 50 000 litres de chlorure de magnésium liquide de la compagnie Sebcinc. au coût de 0.3060 cents du litre.

ADOPTÉ

10-01-17
Adjudication
financement

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 18 janvier 2017 au montant de 203 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 20-2015. Ce billet est émis au prix de 98,29100 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

18 100 \$	1,5000 %	18 janvier 2018
18 400 \$	1,6000 %	18 janvier 2019
19 100 \$	1,85000 %	18 janvier 2020
19 400 \$	2,00000 %	18 janvier 2021
128 400 \$	2,20000 %	18 janvier 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉ

11-01-17
Financement
permanent
203 400 \$

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax souhaite emprunter par billet un montant total de 203 400 \$:

Règlement d'emprunt n°	Pour un montant de \$
20-2015	152 550 \$ Subvention Ministère des Transports
20-2015	50 850 \$ Municipalité

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 203 400 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 20-2015 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier adjoint;

QUE les billets soient datés du 18 janvier 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	18 100 \$
2019	18 400 \$
2020	19 100 \$
2021	19 400 \$
2022	20 000 \$ (à payer en 2022)
2022	108 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 janvier 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme

prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 20-2015, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ

12-01-17
Changement de
nom du comté
provincial

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la démarche du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, pour modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable.

ADOPTÉ

13-01-17
Journée des
municipalités au
Mont Apic

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité d'offrir 50% de rabais sur la billetterie d'entrée et la location d'équipement au Mont Apic pour une journée à choisir avec le comité du Mont Apic.

ADOPTÉ

14-01-17
Levée de
la séance

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 : 40 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Jérémie Tremblay
Directeur général adjoint